



LIGUE NATIONALE
DE RUGBY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS

Mercredi 19 novembre 2014

DECISIONS

Jean-Christophe BACCA (SPORTING CLUB ALBIGEOIS) : A la suite du rapport des arbitres n°4 et n° 5 de la rencontre Sporting Club Albigeois / Tarbes Pyrénées Rugby du 1^{er} novembre 2014, comptant pour la 9^{ème} journée de PRO D2, la Commission de discipline et des règlements a prononcé une interdiction de banc de touche et de vestiaire d'arbitres à l'encontre de Jean-Christophe BACCA pour **1 match** au motif de « *Contestation des décisions des officiels de match* ».

Jean-Christophe BACCA sera donc autorisé à accéder au banc de touche et au vestiaire d'arbitres à compter de la 13^{ème} journée de PRO D2.

La Commission de discipline et des règlements a décidé qu'il n'y avait pas lieu à sanction disciplinaire à l'encontre du Sporting Club Albigeois.

Rémy MARTIN (A.S. BEZIERS HERAULT) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres R.C. Narbonne Méditerranée / A.S. Béziers Hérault du 7 septembre 2014, comptant pour la 3^{ème} journée de PRO D2, A.S. Béziers Hérault / Biarritz Olympique Pays Basque du 4 octobre 2014, comptant pour la 6^{ème} journée de PRO D2, A.S. Béziers Hérault / Stade Aurillacois Cantal-Auvergne du 15 novembre 2014, comptant pour la 11^{ème} journée de PRO D2, Rémy MARTIN est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Rémy MARTIN sera donc requalifié à compter de la 13^{ème} journée de PRO D2.

Grégoire MAURINO (COLOMIERS RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Colomiers Rugby / A.S. Béziers Hérault du 20 septembre 2014, comptant pour la 5^{ème} journée de PRO D2, R.C. Narbonne Méditerranée / Colomiers Rugby du 9 novembre 2014, comptant pour la 10^{ème} journée de PRO D2, Colomiers Rugby / Section Paloise Béarn Pyrénées du 15 novembre 2014, comptant pour la 11^{ème} journée de PRO D2, Grégoire MAURINO est suspendu automatiquement pour **un match**, au motif de « *Cumul de trois cartons jaunes* ».

Grégoire MAURINO sera donc requalifié à compter de la 13^{ème} journée de PRO D2.

CONTACT PRESSE : Emmanuelle VARRON

T +33 (0) 1 55 07 87 51

emmanuelle.varron@lnr.fr



PARTENAIRE
MAJEUR

PARTENAIRES OFFICIELS